

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM BASSE TERRE 14 BOULEVARD FELIX EBOUE 97100 BASSE TERRE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

Monsieur Joël RENEL, gérant de la société AB DEPANNAGE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ZONE COMMERCIALE DE DESMARAIS AVENUE DE SAINT CLAUDE 97100 BASSE TERRE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Monsieur Joël RENEL 9 AVENUE GEORGES GRATIANT 97232 LE LAMENTIN
Nombre de parts	255
Montant versé	2 550 €
2e associé	Monsieur Sylvio THALMENSY 245 IMPASSE PETIT PRE 97232 LE LAMENTIN
Nombre de parts	245
Montant versé	2 450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 octobre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé
[Signature]
lu et approuvé
[Signature]

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE BASSE-TERRE
14, Boulevard du Gouverneur Général Felix éboué
97100 BASSE-TERRE
N° Oras 07003758 Affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel
Siret : 510 191 851 00011 - APE : 6419Z
Tél : 0820 092 165 - Fax : 0590 320 066

